

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 21/01/2025 - 2033 - 2013 B 01079 - 792 004 525 - CIEL ET TERRE
INTERNATIONAL

CIEL ET TERRE INTERNATIONAL
Bilan actif

Compte certifié conforme
AK


Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	907 794	393 003	514 791	229 899
		Frais de développement	1 764 258	73 464	1 690 794	
		Concessions, brevets et droits similaires	408 471	303 103	105 367	85 074
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	2 465 115		2 465 115	2 479 007
		Avances et acomptes				16 650
		TOTAL	5 545 640	769 570	4 776 069	2 810 631
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	85 366	57 532	27 833	38 209
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 018 127	1 151 187	866 940	672 519
		Autres immobilisations corporelles	238 438	165 069	73 368	78 226
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes	80 625		80 625	177 298
		TOTAL	2 422 556	1 373 789	1 048 767	966 253
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	3 666 037	368 502	3 297 535	3 230 717	
	Créances rattachées à des participations	6 997 705	1 603 934	5 393 770	6 455 341	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				2 205	
	Autres immobilisations financières	193 500		193 500	193 000	
	TOTAL	10 857 242	1 972 437	8 884 805	9 881 264	
Total de l'actif immobilisé		18 825 439	4 115 797	14 709 641	13 658 149	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	70 235		70 235	72 817
		TOTAL	70 235		70 235	72 817
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	5 339 275		5 339 275	1 376 520
		Autres créances	1 492 976		1 492 976	1 645 340
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	6 832 252		6 832 252	3 021 860	
Divers	Valeurs mobilières de placement	11 799 415		11 799 415		
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	698 134		698 134	2 078 001	
	TOTAL	12 497 550		12 497 550	2 078 001	
Charges constatées d'avance		1 784 178		1 784 178	37 842	
Total de l'actif circulant		21 184 216		21 184 216	5 210 522	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					-245 585	
Primes de remboursement des emprunts					31 276	
Écarts de conversion actif		210 134		210 134		
TOTAL DE L'ACTIF		40 219 790	4 115 797	36 103 993	18 654 363	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 078 600)	1 078 600	769 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 919 066	9 229 995	
	Écarts de réévaluation			
	Écarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	58 830	58 830	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-8 743 750	-5 064 586	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-872 267	-3 679 163		
Situation nette avant répartition	21 440 479	1 314 374		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		21 440 479	1 314 374	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques	210 134	31 276	
	Provisions pour charges			
Total		210 134	31 276	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles		6 163 636	
	Autres emprunts obligataires	1 412 900	1 490 241	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 320 051	4 913 282	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 586 466	2 230 366	
	Total		7 319 418	14 797 527
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	78 603	52 479	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519 591	1 251 000	
	Dettes fiscales et sociales	1 314 591	1 015 905	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 725	19 824		
Instruments de trésorerie				
Total		2 851 909	2 286 730	
Produits constatés d'avance	4 188 721	2 580		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		14 438 653	17 139 317	
Écarts de conversion passif	14 725	169 394		
TOTAL DU PASSIF		36 103 993	18 654 363	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 804 395	12 136 174	
	à moins d'un an	8 555 654	4 950 663	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 367	8 590	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	756	26 176	
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
	Total	8 124	34 767	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 125	425 975	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	93 020	29 133	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total	94 145	455 108	
Résultat exceptionnel		F	-86 021	-420 341
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	-413 364	-427 428
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-872 267	-3 679 163
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées	158 722		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	206 062		

copie certifiée conforme


SAS CIEL ET TERRE INTERNATIONAL

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1	Évènements principaux	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	9
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	10
2.1.7	Informations relatives aux filiales et participations	10
2.1.8	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	12
2.2	Actif circulant	12
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	12
2.2.3	Précisions sur d'autres créances significatives	13
2.2.4	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	13
2.3	Dépréciations de l'actif	13
2.4	Capitaux propres	14
2.4.1	Capital social	14
2.4.2	Variation des capitaux propres	14
2.5	Passifs et provisions	14
2.5.1	Provisions	14
2.5.5	Passifs non comptabilisés	17
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	17
2.7	Compte de résultat	20
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
2.7.2	Ventilation par nature de ventes et prestations	20
2.7.3	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	20
2.7.4	Autres informations spécifiques	21
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	22



3.1	Engagements financiers donnés et reçus	22
4	Informations relatives à l'effectif	23



1 Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation CIEL ET TERRE INTERNATIONAL

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.1 Évènements principaux

Au 21/11/2023, CTI connaît une augmentation de capital.

Dans un premier temps, le capital social est augmenté d'un montant de 97.860 euros, par création de 9.786 actions ordinaires nouvelles libérées intégralement par compensation de créances obligataires.

Dans un second temps, le capital social est augmenté d'un montant de 211.440 euros, par création de 21.144 actions ordinaires nouvelles libérées par voie d'apports en numéraire.

Le capital social est désormais fixé à 1.078.600 €, composé de 107 860 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Méthode de comptabilisation des chantiers correspondants à des contrats long terme :

Les projets réalisés concernant l'activité Hydrélio sont des chantiers qui s'échelonnent sur plusieurs exercices. En conséquence, il a été choisi de traiter comptablement les produits et les charges relatifs à ces chantiers selon les modalités prévues par les articles 622-1 / 622-2 / 622-3 du PCG.

Il est rappelé que pour que ces projets soient traités comme des contrats long terme il est nécessaire que les conditions suivantes soient réunies :

- Identification claire du contrat et des produits
- Identification claire des couts
- Pourcentage d'avancement estimé de façon fiable

Pour satisfaire à ces conditions Ciel et Terre International a mis en place des procédure adaptées :

- Suivi extracomptable : Budget Follow up et comptabilité analytique par projet.
- Détermination du % d'avancement en fonction de mesures factuelles : livraison de quantités de produits (Mainfloat) et cadrage avec factures de transport.

Sur la base de ces mesures :

Les factures d'acomptes ou d'avancements non représentatives du réel pourcentage d'avancement ont été extournées en « Produits constatés d'avance »

Les charges comptabilisées et imputées à ces chantiers ont été extournées en « Charges constatées d'avance »



En conséquence, les résultats incorporés dans l'exercice 2023 intègrent uniquement la marge correspondante au pourcentage d'avancement des chantiers en cours. Cette marge incorporée au résultat de l'exercice 2023 représente 400 K€.

Changement de méthode :

Un changement de méthode a été opéré à compter de 2023 pour les frais de recherche et développement qui précédemment étaient inscrits en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la mise sur le marché des nouveaux produits.

Ceux-ci sont maintenant activés en frais de développement dès la présentation en catalogue et amortis sur 5 ans.

L'impact sur les frais de développement est de 1 764 258 €, l'impact sur leur amortissement est de 73 464 €

Pour 2024, les frais de recherche et développement seront inscrits directement en compte de frais de développement non commercialisés pendant la phase de développement et amortis à compter de leur mise sur le marché.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production :

Ils concernent notamment les frais de recherche et développement. Ces derniers sont composés de charges externes (sous-traitance, honoraires...) et des charges relatives aux rémunérations et charges sociales des salariés concourant à la réalisation des produits.

Ces frais sont inscrits à l'actif s'ils se rapportent à des produits individualisés, ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale, les conditions de faisabilité, de mise en vente et d'existence de marché étant démontrées.

- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.



2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement	511 669	2 160 385	-	2 672 053
	Frais de développement	-	1 764 258	-	1 764 258
	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	511 669	2 160 384	-	2 672 053
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	2 822 457	1 366 472	1 315 342	2 873 587
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	85 366	-	-	85 366
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 705 962	513 365	201 199	2 018 128
	Installations générales, agencements, aménagements divers	48 779	-	-	48 779
	Matériel de transport	67 482	13 503	1 428	79 556
	Matériel de bureau et mobilier informatique	92 132	17 972	-	110 104
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	177 298	80 625	177 298	80 625
	TOTAL III	2 177 018	625 464	379 925	2 422 557
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Participations	11 693 453	1 714 214	2 743 925	10 663 742
	Créances rattachées à des participations	8 094 233	1 647 397	2 743 925	6 997 705
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Prêts et autres immobilisations financières	195 205	500	2 205	193 500
TOTAL IV	11 888 659	1 714 714	2 746 130	10 857 242
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	17 399 802	5 867 035	4 441 398	18 825 440



Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	281 769	184 698	-	466 467	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	241 725	61 378	-	303 104	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	47 157	10 376	-	57 533
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 033 442	183 572	65 827	1 151 187	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	41 131	2 438	-	43 569
	Matériel de transport	23 131	13 580	381	36 330
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 903	19 268	-	85 171
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	1 210 764	229 234	66 208	1 373 790	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	1 734 258	475 310	66 208	2 143 361	



2.1.1.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'augmentation de capital	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Frais liés à la marque	Linéaire	1 ans
Constructions	-	-
Matériel et outillage	Linéaire	0 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.2 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	368 502	-	-	368 502
Autres immobilisations financières	1 638 892	-	34 957	1 603 935
TOTAL	2 007 394	-	34 957	1 972 437



2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	523 494	246 076	-	-	-	769 571
Corporelles	1 210 764	229 234	-	66 208	-	1 373 790
Financières	2 007 394		-		34 957	1 972 437
TOTAL	-273 136	475 310	-	66 208	34 957	2 143 361

2.1.3.1 Frais d'établissement et développement

Les frais d'établissement d'un montant de -2 672 053 € correspondent à des frais d'augmentation de capital.

Les frais de développement s'élèvent à 1 764 258 €. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans à compter de leur activation.

2.1.3.2 Fonds commercial

NA

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations en k€

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus	CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Ciel et Terre Japan	129 032	100 %	197 046		5 074 731	
	1 449 853			197 046	- 664 802	
Observation :						
Ciel et Terre India	546 945	99 %	658 021		8 238 857	
	148 712			658 021	1 533 094	
Observation :						
Laketricity USA	181 818	100 %	164 393		1 676 608	
	48 742			164 383	191 022	
Observation :						
Ciel et Terre Energy SND	777 778	100 %	730 428			
	- 777 647			365 009		
Observation :						
Ciel et Terre Thailand	2 778	100 %	2 874			
	- 542 837					
Observation :						
Ciel et Terre USA	181 818	100 %	180 702		4 960 847	
	- 492 986			180 702	486 123	
Observation :						
Laketricity	200 000		200 000		585 231	
	-1 306 206			200 000	- 224 540	
Observation :						
Laketricity Energy	198	100 %	198			
Observation :						
Laketricity Taiwan	2 323 529	50 %	1 128 446			
	- 273 288			1 128 446	- 62 392	



	Observation :				
Ciel et Terre Taiwan	617 647	50 %	299 967	38 351 745	
	6 341 736		299 967	6 6630 355	
	Observation :				
Floating Solar UK	23 000	50 %	12 705		
			12 705		
	Observation :				
Ciel et Terre East Asia		50 %	12		
	Observation :				
Laketricity Japan	64 516	100 %	71 245	767 338	
	- 301 792		71 245	- 184 557	
	Observation :				
Atakama SAS	10 000	100 %	10 000		
	- 217 094		10 000	- 148 478	
	Observation :				
Laketricity Italy	10 000	100 %	10 000	825 573	
	101 555		10 000	13 573	
	Observation :				

2.1.5 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

NA

2.2 Actif circulant

2.2.1 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D



	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	401 967	-	401 967	34 957
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

2.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges intérêts				347	
Charges			1 777 419		
Charges BPI				6 412	

2.2.3.2 Écarts de conversion actif

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ecart Actif	31 277	210 135	209 084	1 050	

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)



Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	2 007 394	-	34 957	1 972 437
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 007 394	-	34 957	1 972 437

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Valeur nominale des actions 10 €

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	76 930	769 300
Augmentation de capital	30 930	309 300
Position en fin de l'exercice dont actions ordinaires 66 748 et actions ordinaires dites "Actions P1" 41 112	107 860	1 078 600

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	769 300	309 300	-	1 078 600
Réserves, primes et écarts	9 288 825	20 689 072	-	29 977 897
Report à nouveau	-5 064 587	-	3 679 164	-8 743 750
Résultat	-3 679 164	2 806 896	-	-872 267
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 314 375	23 805 268	3 679 164	21 440 479

2.5 Passifs et provisions

2.5.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)
--	------------------------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	31 277	210 135	31 277	210 135
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	31 277	210 135	31 277	210 135



2.5.1.1 Classification des augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques		210 135	
Provisions pour charges			
TOTAL			

2.5.1.2 Classification des diminutions

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques		31 277	
Provisions pour charges			
TOTAL			

2.5.1.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	31 277	210 135	31 277	210 135



Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	31 277	210 135	31 277	210 135

2.5.2 Passifs non comptabilisés

2.5.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Produits</i>	2 580	4 188 721	4 188 721		

2.5.2.2 Écarts de conversion passifs

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ecart Passif	169 394	14 725	169 394		

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF	Créances rattachées à des participations	6 997 705	-	6 997 705

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		193 500	-	193 500
	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		5 339 276	5 339 276	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		3 382	3 382	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	855 298	855 298	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	51 359	51 359	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		582 937	582 937	-
	Charges constatées d'avance		1 784 179	1 784 179	-
TOTAL			15 807 636	8 616 431	7 191 205

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 205

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		1 412 900	-	1 412 900	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	1 763	1 763	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	3 318 289	1 433 206	1 885 083	-
Emprunts et dettes financières divers		2 586 467	80 054	2 506 413	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 519 592	1 519 592	-	-
Personnel et comptes rattachés		444 668	444 668	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		798 795	798 795	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	56 718	56 718	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 409	14 409	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		17 726	17 726	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		4 188 722	4 188 722	-	-
TOTAL		14 360 050	8 555 655	5 804 395	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 732 020
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 373 691
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-



2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	564 581	1 388 955	1 953 536
Productions vendues :	72 138	219 682	291 820
- Biens			
- Services	1 378 282	156 499	1 534 781
Chiffre d'affaires net	2 015 001	1 765 136	3 780 136

La totalité de la production vendue concerne des productions de services.

2.7.2 Ventilation par nature de ventes et prestations

Ingénieries et consultings	134 577
Prestations, ventes et transports HYDRELIO	3 353 740
Refabrications groupe	291 819

2.7.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Détail des Produits à recevoir

Clients Factures à établir	1 397 490
Produits à recevoir TAIWAN	85 392

Détail des Charges à payer

Intérêts bancaires courus	1 763
Intérêts sur emprunts	80 054
Fournisseurs factures non-parvenues	180 591
Fournisseurs factures non parvenues Japon	144 072
Fournisseurs factures non parvenues India	59 602
Dettes sur congés payés	2 583



3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Notre entité n'a pas évalué les indemnités de départ en retraite au 31/12/2023.

La société a consenti à un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce de diagnostic, conseil, ingénierie, construction, investissement, exploitation de centrales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, fabrication et négoce de tous produits ou systèmes en rapport avec la production d'électricité renouvelable. Ce fonds est situé à Sainghin en Mélançois, 100 avenue Harisson.

Cette garantie a été donné en contrepartie d'un prêt de 500 000 € à la BNP Paribas remboursable en 24 mois.

Engagements reçus sur les chantiers correspondants à des contrats long terme. Au 31/12/2023, l'ensemble des chantiers sont en cours.

Centre	CA Total chantiers HT	CA 2023 HT	Reste à facturer HT (en 2024)
Total centre : WES055	352 795,00 €	317 515,50 €	35 279,50 €
Total centre : WES059	110 535,00 €	99 481,50 €	11 053,50 €
Total centre : WES077	34 070,40 €	30 663,36 €	3 407,04 €
Total centre : WFR095 WFR095 LONGCHAMPS	14 797 476,00 €	349 220,43 €	14 448 255,57 €
Total centre : WFR130 WFR130 SAINT SAVIN	3 115 419,59 €	934 625,88 €	2 180 793,71 €
Total centre : WNG004 WNG004 LAGOS LAGOON	121 419,00 €	117 656,00 €	3 763,00 €
TOTAL	18 531 714,99 €	1 849 162,67 €	16 678 789,32 €



4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité est de 33 salariés.

CIEL ET TERRE INTERNATIONAL
SAS au capital de 1 078 600 €
Siège social : 100 avenue Harrison 59262 Sainghin en Mélantois
RCS Lille Métropole 792 004 525

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur la proposition du président, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 872 267,34 € de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau - 872 267,34 €

Après affectation le report à nouveau s'élève à - 9 616 017,59 €.

CIEL ET TERRE INTERNATIONAL
SAS au capital de 1 078 600 €
Siège social : 100 avenue Harrison 59262 Sainghin en Mélantois
RCS Lille Métropole 792 004 525

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 19 JUIN 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur la proposition du président, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 872 267,34 € de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau - 872 267,34 €

Après affectation le report à nouveau s'élève à - 9 616 017,59 €.

Copie certifiée conforme




Copie certifiée conforme
AT

THIERRY TROMPETTE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS CIEL ET TERRE INTERNATIONAL
100 AVENUE HARRISON
59262 SAINGHIN EN MÉLANTOIS

**Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31/12/2023**

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

E.P. 70041 - 69, rue du Général Leclerc, 59510 HEM - Tél. 03 20 75 12 12 - Fax 03 20 65 98 98
E-MAIL tt@trompette.fr - WEB www.trompette.fr
Siret 328 978 242 00035 - APE 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 90 328 978 242 00035

SAS CIEL ET TERRE INTERNATIONAL
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la société CIEL ET TERRE INTERNATIONAL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CIEL ET TERRE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société a comptabilisé à l'actif du Bilan un montant de frais de développement qui se monte au 31/12/2023 à :

- Frais de développement (produits en phase de commercialisation) 1 764 258 €
- Immobilisations incorporelles en cours (produits non encore commercialisés) 2 465 115 €

Les Immobilisations incorporelles en cours n'ont pas été amorties car l'amortissement commence à la date de consommation des avantages économiques qui leur sont attachés (art 322-4 du PCG).

Les frais de développement ont fait l'objet d'amortissements à hauteur de 73 464 € (amortissement linéaire sur 5 ans).

Les conditions d'activation de ces frais ont été considérées comme réunies selon les critères définis par les normes comptables à savoir : « *Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale* ».

La reconstitution des capitaux propres de la société achevée en novembre 2023 lui permet d'envisager la continuité de son exploitation et la mise en exploitation de ces investissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président : la SARL Ciel et Terre, représenté par M. Alexis GAVEAU.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

HEM, le 4 juin 2024
Thierry TROMPETTE,
Commissaire aux comptes.

